

FOCUS

Novembre 2017

Chinois, Indiens et Japonais en Région bruxelloise

Charlotte Casier ^[1]

La présence asiatique en Région de Bruxelles-Capitale^[2] est peu connue. Pourtant, le nombre d'Asiatiques en Région bruxelloise augmente et les flux migratoires vers la Région se diversifient. Ce Focus décrit la présence de trois groupes de ressortissants de cet ensemble hétérogène : les Chinois, les Indiens et les Japonais. Comment évoluent ces populations depuis 2000 ? Quel est le profil de ces ressortissants en termes d'âge et de sexe ? Comment se répartissent-ils au sein de la Région ?

Introduction

Jusqu'aux années 1980, l'immigration en Région de Bruxelles-Capitale (RBC) est majoritairement le fait de migrants venus des pays frontaliers, du sud de l'Europe et des régions proches de la Méditerranée. Cette immigration se diversifie par la suite. Dans ce contexte, l'Asie, de même que l'Afrique et l'Europe centrale et orientale, devient une zone importante d'origine des habitants de la Région bruxelloise, avec un nombre significatif de ressortissants [Martiniello et Rea, 2012]. Ainsi, après une légère baisse entre 2000 et 2005, le nombre d'étrangers asiatiques en Région de Bruxelles-Capitale repart à la hausse et passe de 26 000 à 36 000 entre 2005 et 2016 ⁽⁰¹⁾. À titre de comparaison, cela représente la moitié des ressortissants d'Afrique et le double de ceux issus d'Amérique.

En 2016^[3], les deux premières nationalités asiatiques en Région bruxelloise sont la Turquie et la Syrie ⁽⁰²⁾.

La place de la Turquie s'explique par les accords noués entre ce pays et la Belgique après la Seconde guerre mondiale pour recruter des travailleurs turcs [Martiniello et Rea, 2012]. La seconde place occupée par la Syrie est la conséquence de la situation politique actuelle et récente du pays, qui génère des flux importants de réfugiés [IBSA, 2016]. Ainsi, les histoires particulières de ces pays expliquent l'importance numérique de leurs ressortissants en Région de Bruxelles-Capitale. En 2016, l'Inde, la Chine et le Japon sont respectivement les troisième, quatrième et cinquième nationalités asiatiques (→ Encadré 1) les plus représentées au sein de la Région bruxelloise ⁽⁰²⁾.

Ce Focus étudie la présence de ces trois groupes de ressortissants d'un point de vue géographique et démographique. Il décrit principalement leurs répartitions spatiales en RBC ainsi que leurs structures par âge et par sexe. De ce fait, il ne s'intéresse pas directement aux migrations des Indiens, Japonais et Chinois mais l'analyse des caractéristiques de ces ressortissants permet de comprendre quelques aspects de leurs migrations.



1. Méthodologie : Chinois, Indiens et Japonais, de qui parle-t-on ?

Ce Focus se penche uniquement sur les **étrangers** de ces trois nationalités (Chinois, Indiens et Japonais). Est considéré comme étranger tout individu qui ne possède pas la nationalité belge. Quelqu'un qui possède la nationalité belge et une des trois nationalités étudiées est considéré comme belge.

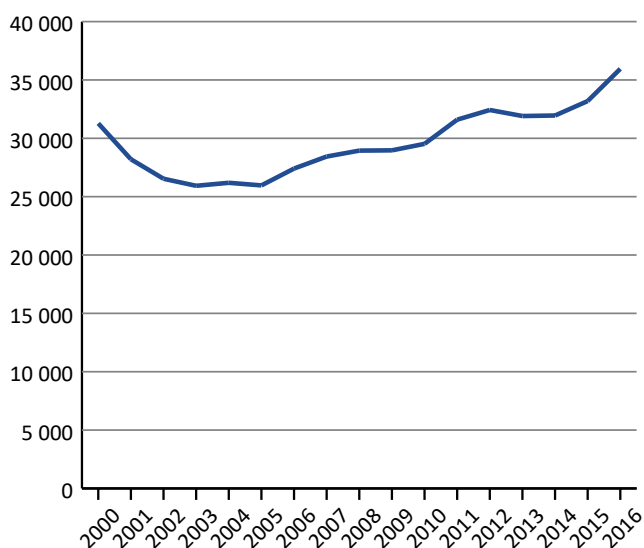
Les statistiques présentées et analysées dans ce Focus sont calculées par l'IBSA exclusivement sur base des **données** démographiques individuelles anonymisées du SPF Economie, elles-mêmes issues du Registre National. Elles ne concernent que la population de droit, c'est-à-dire les individus domiciliés légalement auprès de leur administration communale à l'exception des candidats au statut de réfugiés (inscrits au Registre d'attente). Elles ne prennent donc pas en compte toute une frange de la population : diplomates, sans domicile fixe, illégaux, de même que, plus généralement, les étrangers non domiciliés.

Les données utilisées sont les **stocks de population** (→ Glossaire), au 1^{er} janvier 2014 pour les effectifs par quartiers et au 1^{er} janvier 2016 pour les effectifs par communes et les structures par âge et sexe.

Des histoires distinctes et des évolutions différentes

La présence indienne en Région bruxelloise est la plus récente des trois groupes étudiés et celle qui évolue le plus rapidement sur la dernière décennie [Vandecandelaere, 2012]. Les communautés^[4] japonaise et chinoise sont installées dans l'agglomération bruxelloise depuis plus longtemps.

01 Évolution du nombre d'Asiatiques en RBC (2000-2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

02 Les dix premières nationalités asiatiques en RBC (2016)

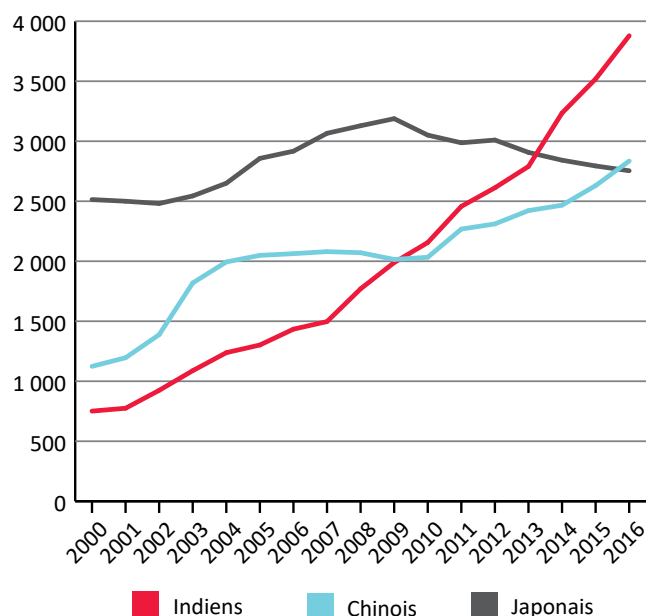
Rang	Nationalité	Effectifs
1	Turquie	8 842
2	Syrie	4 030
3	Inde	3 879
4	Chine	2 835
5	Japon	2 754
6	Pakistan	1 947
7	Philippines	1 478
8	Arménie	1 294
9	Iran	1 068
10	Liban	1 041

Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

La première vague d'immigration chinoise en Belgique date de l'entre-deux-guerres. Elle concerne majoritairement des marins s'installant à Anvers. C'est seulement dans les années 1950 et 1960 qu'une deuxième vague de migrants chinois s'établit à Bruxelles. Ils sont originaires de Hong-Kong. Après l'ouverture de la Chine à la fin des années 1970, les groupes qui migrent vers la capitale se diversifient [Pang et Pfeffer, 2006]. Les Japonais sont présents à Bruxelles depuis les années 1950, début des partenariats économiques belgo-japonais. En 1992, la Région bruxelloise accueille déjà une des plus grandes communautés japonaises d'Europe avec Paris, Londres et Düsseldorf [Conte-Helm, 1996].

Depuis 2000, ces trois groupes de ressortissants évoluent différemment (03). Le nombre de Japonais stagne ; le nombre de Chinois augmente modérément et le nombre d'Indiens s'accroît de façon significative.

03 Évolution du nombre de Chinois, Indiens et Japonais en RBC (2000-2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

Au 1^{er} janvier 2016, les Indiens sont environ 3 900, les Chinois 2 850 et les Japonais 2 750. Ils représentent ensemble 2,3 % des étrangers présents en RBC et 0,8 % de la population totale de la Région.

Des répartitions singulières au sein de la Région bruxelloise

Les Chinois, les Japonais et les Indiens ne se répartissent pas de la même façon au sein de la Région bruxelloise. Ces trois nationalités sont caractérisées par des niveaux de concentration différents et sont sur- ou sous-représentées dans des zones distinctes.

Des Japonais concentrés au sud-est de la Région

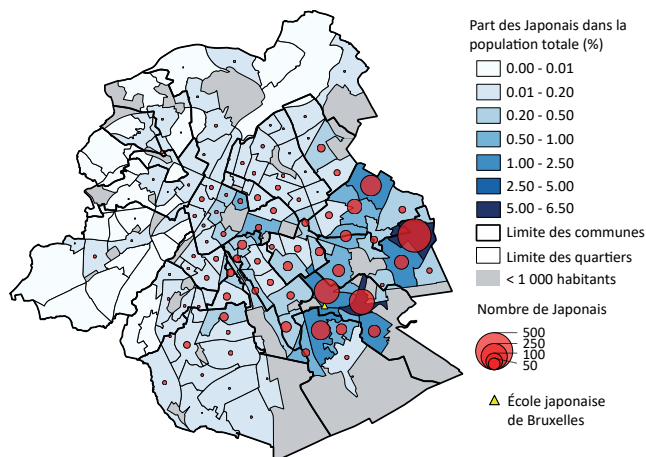
Les Japonais vivent essentiellement dans quelques quartiers bruxellois. En 2014, leur indice de ségrégation (→ [Glossaire](#)) à l'échelle des quartiers est le plus élevé (0,64) des trois groupes de ressortissants. En 2016, 71 % des Japonais résident au sein des communes du sud-est de la Région bruxelloise, à savoir Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Watermael-Boitsfort (04). Au sein même de ces entités, ils se situent dans des quartiers particuliers : à proximité de l'école japonaise (→ [Encadré 2](#)), dans le quartier du Val d'Or et à Stockel. Les Japonais résident également à proximité de l'avenue Louise et du Quartier européen mais de façon moins importante. Ils sont quasiment absents du reste de la Région bruxelloise.



2. L'école japonaise de Bruxelles

La présence de l'école japonaise de Bruxelles à Beaulieu expliquerait le choix résidentiel des Japonais pour le sud-est de la Région bruxelloise, et en particulier pour le nord de Watermael-Boitsfort et la commune d'Auderghem. Elle peut accueillir 500 élèves, de 6 à 15 ans et est spécialement destinée aux Japonais expatriés. En effet, celle-ci est organisée par le gouvernement japonais comme l'extension de son système éducatif à l'étranger. Le rôle central que joue l'éducation dans la culture méritocratique japonaise permet de comprendre l'importance de cette école pour la communauté japonaise de la Région bruxelloise. L'école japonaise permet de retrouver un environnement scolaire similaire à celui du Japon afin que les enfants et adolescents expatriés ne soient pas désavantagés à leur retour [Pang, 1995].

04 Les Japonais en RBC (2014)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

Cette répartition spatiale est déjà présente en 2000. Elle tend à se renforcer entre 2000 et 2014 : les Japonais semblent délaisser le quartier Louise et se concentrer dans les communes du sud-est. Les Japonais habitent ainsi majoritairement dans des quartiers résidentiels aisés plutôt qu'à proximité de leur lieu de travail, en lien avec leur profil socio-professionnel supérieur. En effet, selon Conte-Helm, il s'agit principalement de fonctionnaires du gouvernement, de journalistes et d'employés d'entreprise et de leurs familles. Il y aurait très peu d'expatriés permanents [Conte-Helm, 1996].

Les Indiens : une répartition en évolution

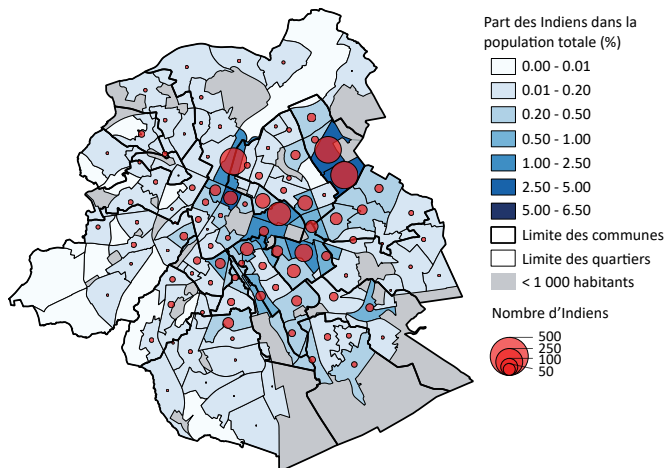
Les Indiens se concentrent aussi dans certains quartiers mais cette concentration est moins marquée que pour les Japonais. En 2014, leur indice de ségrégation à l'échelle des quartiers s'élève à 0,54. Cette répartition est le résultat d'évolutions importantes depuis 2000. En 2014, les Indiens habitent essentiellement dans quatre pôles de la Région bruxelloise (05) :

- la moitié sud d'Evere,
- le nord du Pentagone et le Quartier Nord,
- les quartiers autour du Cinquanteaire,
- à Ixelles de façon moins importante.

Cette répartition est différente de celle de 2000. À cette époque, ils étaient moins concentrés : leur indice de ségrégation s'élevait à 0,44. Seuls Ixelles, Woluwe-Saint-Lambert et les quartiers du Cinquanteaire se distinguaient. En effet, la population indienne a fort augmenté et s'est concentrée dans de nouveaux quartiers cette dernière décennie (05, 06, 07). À Evere, le nombre d'Indiens croît significativement à partir de 2004 alors qu'ils en étaient auparavant

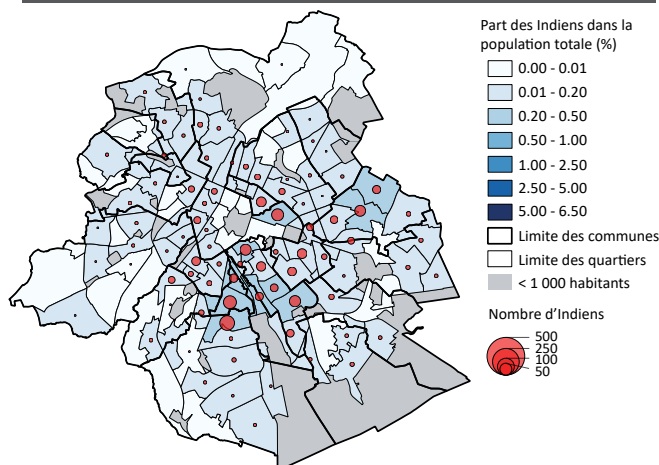
presqu'absents. De 2000 à 2016, le nombre d'Indiens au sein de la commune passe de 7 individus à 880. Le nord du Pentagone et le Quartier Nord émergent rapidement à partir de 2010 : en quatre ans, la présence indienne y quadruple.

05 Les Indiens en RBC (2014)



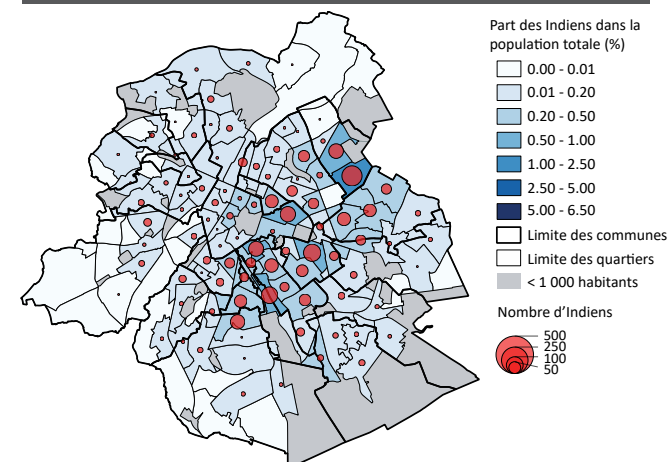
Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

06 Les Indiens en RBC (2000)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

07 Les Indiens en RBC (2007)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

La présence indienne se développe donc principalement dans le Quartier Nord, le nord du Pentagone et à Evere, commune caractérisée par l'importance du secteur IT (→ Glossaire) et par sa proximité à l'aéroport de Zaventem et aux zonings d'activités de Diegem [IBSA, 2016]. Cette évolution serait en lien avec le profil des migrants indiens, probablement des travailleurs recrutés dans les secteurs technologiques. En effet, l'Inde est un des plus grands pays exportateurs de main d'œuvre hautement qualifiée, principalement dans les sciences de l'ingénieur, en IT ou en médecine. Pour ces travailleurs, l'expérience internationale fait partie d'une stratégie pour développer leur carrière et gagner en mobilité sociale et économique. Cette migration est fréquemment suivie d'un retour au pays [Kou et Bailey, 2014]. Ainsi, depuis 2004, les Indiens sont la nationalité hors Europe recevant le plus de permis de travail en Belgique, suivis par les Marocains, les Japonais et les Américains. En 2012, 3 300 permis^[5] leur ont été accordés dont 1 400 en RBC^[6]. Toutefois, la présence des Indiens autour de l'avenue Louise et du Cinquantième semble indiquer que ceux-ci sont également présents dans d'autres secteurs, tout en restant des profils hautement qualifiés [Vandecandelaere, 2012]. À la différence des Japonais, les Indiens semblent résider majoritairement à proximité de leur lieu de travail.

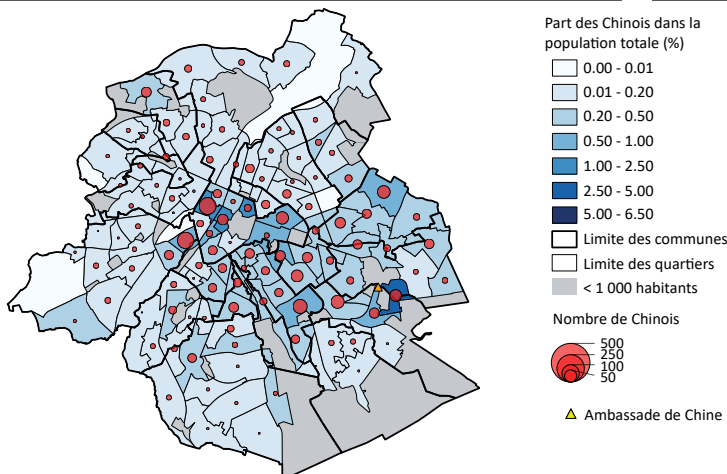
Les Chinois : une répartition plus diffuse

La répartition des Chinois est la plus diffuse des trois groupes étudiés. En 2014, leur indice de ségrégation à l'échelle des quartiers est de 0,36. De façon générale, ils résident dans le centre et dans les quartiers de la première couronne de la Région bruxelloise (à savoir dans le Pentagone, dans le Quartier Européen, à Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles et Cureghem) et dans les communes du sud-est de la Région (Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert ainsi que le nord et l'ouest d'Auderghem) (08). Leur présence dans le nord de Jette est une exception notable à cette tendance. Les Chinois résident davantage dans les quatre zones suivantes :

- à proximité de la Bourse et du quartier Dansaert,
- à Cureghem,
- à proximité de l'ULB et de la VUB,
- dans le quartier de Putdael entre Woluwe-Saint-Pierre et Auderghem.

Toutefois, les Chinois résident dans ces zones dans des proportions bien plus faibles que les Indiens et les Japonais dans leurs propres zones de surreprésentation. Entre 2000 et 2014, les Chinois délaissent Etterbeek, en particulier le quartier de la Chasse, ainsi que le quartier de l'ULB et la VUB (09).

08 Les Chinois en RBC (2014)

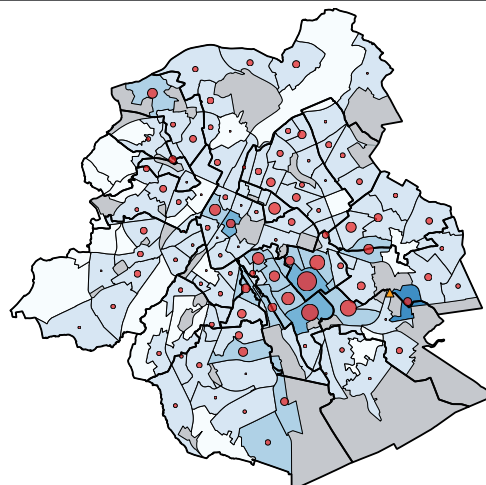


Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

La répartition dispersée des Chinois est la conséquence de différents éléments :

- D'abord, les Chinois s'implantant à Bruxelles ont essentiellement un profil d'entrepreneurs, en particulier dans la restauration [Pang, 2006]. En Région bruxelloise, les commerces chinois semblent se limiter aux traditionnels restaurants de quartier [Nicholls, 2015]. Ils s'installent dès lors dans différents quartiers. Cette caractéristique entraîne probablement une dispersion de leurs effectifs.
- À partir des années 1980, un quartier commerçant asiatique se développe au centre-ville, notamment dans la rue Sainte-Catherine, principalement chinoise. La relative importance de la communauté chinoise dans les quartiers Dansaert et de la Bourse est probablement la conséquence de cette implantation. Le développement du tourisme chinois, générant des emplois pour la communauté, [Vandecandelaere, 2012] expliquerait également cette concentration dans le centre-ville.
- Troisièmement, l'importante migration étudiante chinoise depuis la fin des années 1970 [Pang et Pfeffer, 2006] entraîne probablement une forte présence des Chinois autour de l'ULB et de la VUB, ainsi qu'à Jette et à Cureghem qui accueillent les campus de l'Erasmus Hogeschool et respectivement l'AZ-VUB et le Brussels Technology Campus.
- À l'échelle de la Belgique, les Chinois sont présents de façon importante dans les villes universitaires (comme Anvers, Gand, Liège et Louvain). (→ Encadré 3)
- Enfin, la concentration observée à Woluwe-Saint-Pierre, dans le quartier Putdael, serait la conséquence de la proximité de l'ambassade chinoise.

09 Les Chinois en RBC (2000)



3. Les Japonais, Chinois et Indiens en Belgique

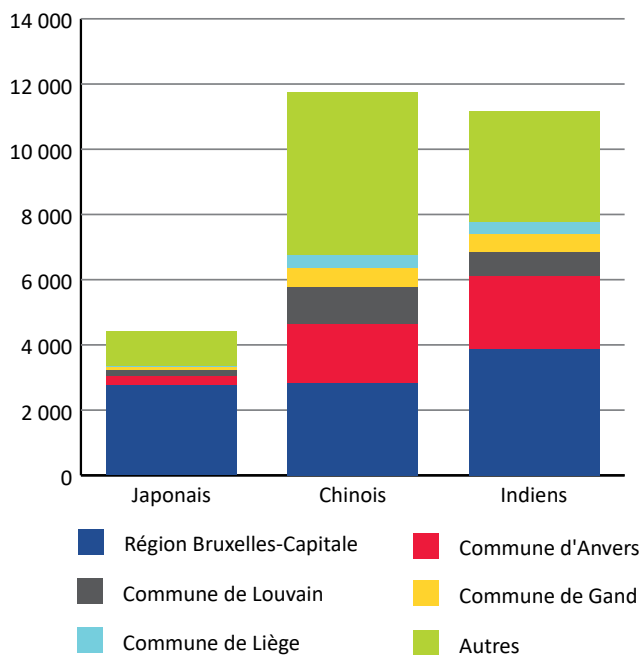
L'importance de la Région bruxelloise comme zone d'établissement des étrangers asiatiques en Belgique varie d'une nationalité à l'autre (10). Les Japonais sont établis de façon très majoritaire en Région de Bruxelles-Capitale où vit 62 % de la communauté installée en Belgique. À l'inverse, les Chinois et les Indiens forment des communautés relativement importantes dans d'autres villes de Belgique comme Anvers, Louvain, Gand et Liège. Ainsi, la commune d'Anvers et la Région bruxelloise accueillent des populations indiennes de taille comparable jusqu'en 2007. Depuis, la communauté indienne bruxelloise s'accroît plus rapidement. En 2016, elle atteignait presque le double de celle d'Anvers. En 2016, la Région bruxelloise accueille 24 % des étrangers chinois présents en Belgique, une proportion plus faible qu'auparavant.

Des structures de population particulières

Les Indiens, les Chinois et les Japonais ont des structures de population très différentes de celle de l'ensemble de la population de la Région bruxelloise (11). Ces trois groupes de ressortissants ont en commun deux grandes caractéristiques concernant leur structure par âge (14, 16, 17).

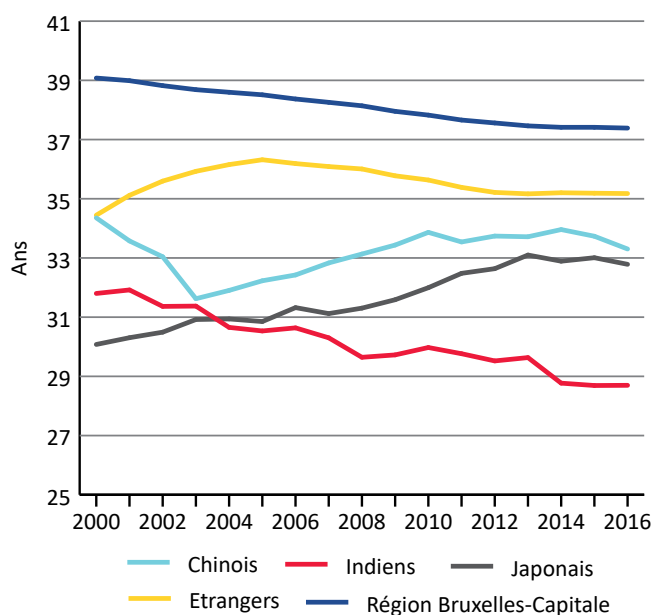
D'abord, ils sont globalement plus jeunes que l'ensemble des Bruxellois et des étrangers présents en RBC. En 2016, leurs âges moyens se chiffrent à 28,6 ans pour les Indiens, à 32,8 ans pour les Japonais et à 33,3 ans pour les Chinois (contre 37,4 ans pour l'ensemble de la population de la Région et 35,1 ans

10 Les Japonais, Chinois et Indiens en Belgique (2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

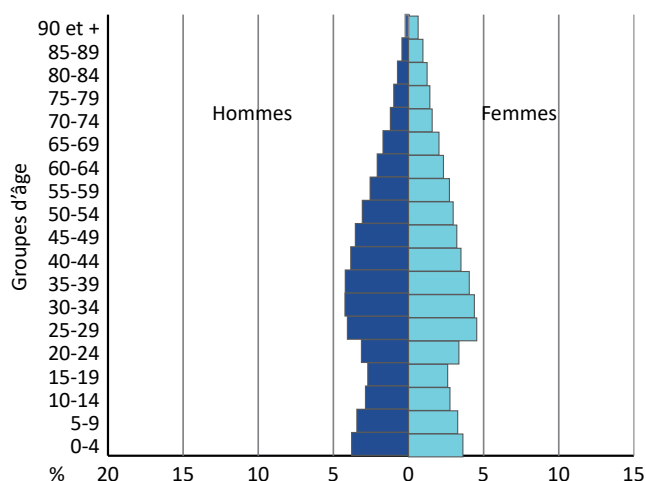
12 Évolution de l'âge moyen 2000-2016 des Chinois, Japonais, Indiens, étrangers et population totale de la RBC (2000-2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

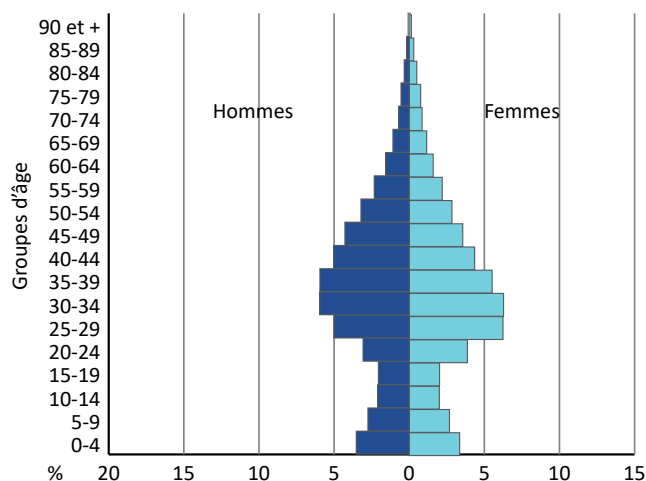
pour l'ensemble des étrangers) (12). Cette situation actuelle résulte d'évolutions contrastées. Depuis 2000, la population indienne rajeunit alors que la population japonaise vieillit. L'âge moyen chinois fluctue davantage, avec une baisse importante entre 2000 et 2003, suivie d'une augmentation.

11 Pyramide des âges de la population totale en RBC (2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

13 Pyramide des âges des étrangers en RBC (2016)



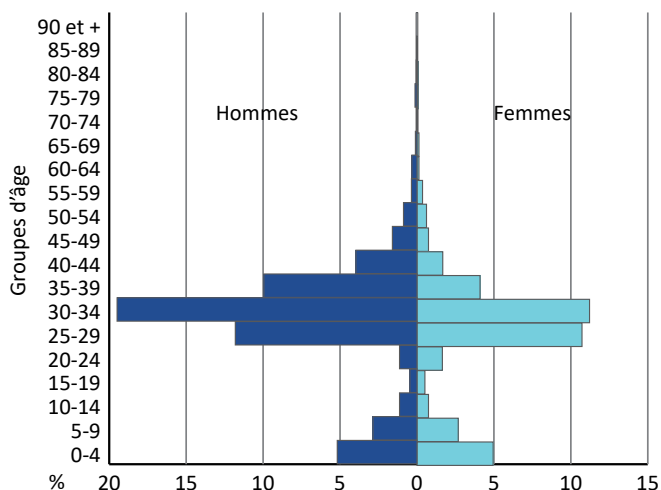
Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

Les Indiens : de jeunes travailleurs

Des trois groupes de ressortissants étudiés, la structure par âge et par sexe des **Indiens** (14) est celle qui diffère le plus de celle de la Région bruxelloise. Les jeunes d'âges actifs (25-39 ans), surtout masculins, y sont particulièrement surreprésentés. Ce déséquilibre se marque dès 2000 et s'accroît fortement au cours de la période 2000-2016. Ainsi, les hommes de 30-34 ans représentent 19,5 % des Indiens étrangers en RBC en 2016. Les très jeunes enfants (0-4 ans) sont également plus nombreux par rapport à la population de la RBC. En contrepartie, les autres groupes d'âges (10-19 ans, 50 ans et plus, en particulier 65 ans et plus) sont très peu présents, voire absents.

Ensuite, les Chinois, les Indiens et des Japonais comptent beaucoup de jeunes d'âge actif et peu de personnes âgées ainsi que peu d'adolescents. Ces caractéristiques générales sont communes à l'ensemble des étrangers de la RBC (13) mais elles sont présentes de façon plus marquée dans les structures des trois populations étudiées.

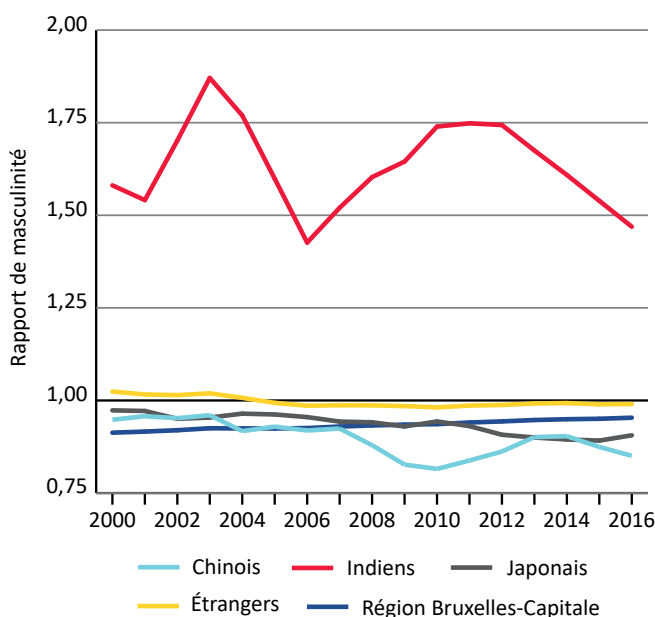
14 Pyramide des âges des Indiens en RBC (2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

Le rapport de masculinité (→ Glossaire) (15) des Indiens est le plus élevé des trois groupes étudiés : celui-ci oscille entre 1,87 et 1,43 sur la période 2000-2016. Depuis 2012, cet indice baisse toutefois sensiblement et ainsi, la présence indienne se féminise.

15 Évolution du rapport de masculinité des Chinois, Indiens, Japonais, étrangers et population totale de la RBC (2000-2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

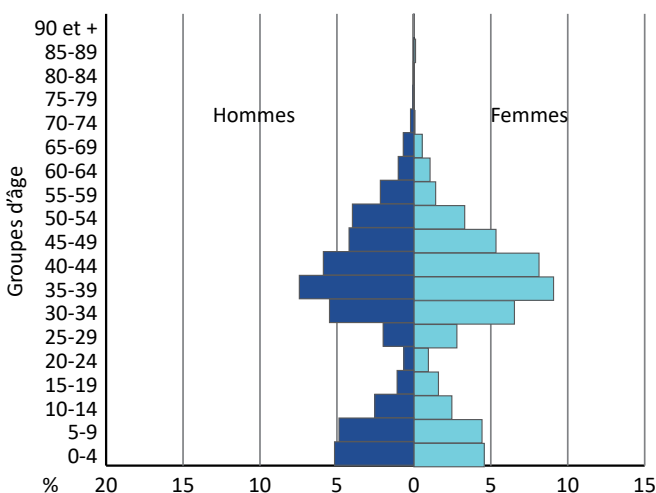
Ces caractéristiques seraient en lien avec le profil hautement qualifié de l'immigration indienne. En effet, ce genre de flux concerne majoritairement de jeunes célibataires, mobiles et intéressés de vivre une expérience internationale avant de fonder une famille [Yeoh et Huang, 2011]. Ces mouvements de travailleurs qualifiés sont très majoritairement le fait d'hommes, en particulier au sein des multinationales et des secteurs IT. En effet, les exigences de la mobilité transnationale la rendent particulièrement

compliquée pour les femmes mariées [Kofman et Raghuram, 2005].

Les Japonais : des familles

Les Japonais présents à Bruxelles (16) sont surtout des individus d'âges actifs. La tranche la plus représentée est celle des 35-39 ans. Les enfants de 0 à 9 ans sont surreprésentés par rapport à la population de la RBC. Les jeunes adolescents (10-14 ans) sont relativement plus nombreux qu'au sein des populations chinoise et indienne. Le rapport de masculinité des Japonais (15) varie entre 0,89 et 0,97 sur la période 2000-2016. Cette valeur est comparable à celle de la RBC. Ainsi, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au sein de la population japonaise. Le rapport de masculinité tend à diminuer légèrement sur la période 2000-2016, ce qui correspond à une augmentation de la part des femmes au sein de cette nationalité. Entre 2000 et 2016, la proportion de femmes augmente surtout au sein des classes actives (25-49 ans).

16 Pyramide des âges des Japonais en RBC (2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)

Ces éléments semblent indiquer que la communauté japonaise en Région bruxelloise est majoritairement composée d'adultes d'âge moyen accompagnés de leur famille.

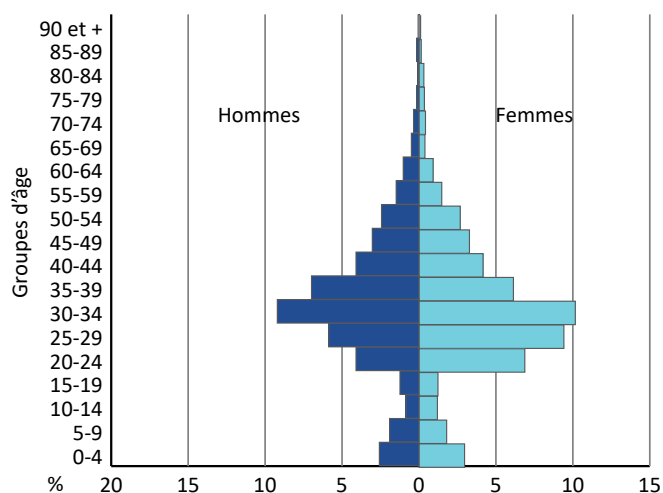
Les Chinois : une population établie

Les Chinois (17) présentent les mêmes caractéristiques d'âge que les Indiens et les Japonais mais de façon moins accentuée : ce sont essentiellement des jeunes d'âges actifs. Contrairement aux populations indienne et japonaise, la population chinoise compte davantage de jeunes adultes (20-24 ans). C'est sûrement la conséquence de l'importante immigration estudiantine chinoise. Ensuite, les

enfants sont relativement peu nombreux (0-9 ans) au sein de la population chinoise. Cette particularité pourrait être la conséquence d'un nombre plus important d'enfants chinois que d'enfants japonais et indiens qui prendraient la nationalité belge. Enfin, les Chinois comptent la plus grande part de personnes âgées des trois populations étudiées. Il s'agit probablement du résultat de la combinaison de deux éléments : d'une part, les Chinois semblent avoir tendance à s'installer de façon définitive en Région bruxelloise [Pang et Pfeffer, 2006] ; d'autre part, cette communauté est établie en RBC depuis plusieurs décennies.

Le rapport de masculinité des Chinois (15) est assez stable entre 2000 et 2016 et oscille entre 0,82 et 0,96 ; il est ainsi du même ordre de grandeur que celui des Japonais. Les femmes chinoises sont donc plus nombreuses que les hommes. Aux âges adultes, les femmes sont systématiquement majoritaires, à l'exception des 35-39 ans.

17 Pyramide des âges des Chinois en RBC (2016)



Source : IBSA & SPF Economie - Statistics Belgium (RN)



En résumé

Phénomène récent et en augmentation, la **présence indienne** à Bruxelles est essentiellement le fait de jeunes hommes adultes, malgré une tendance récente à la féminisation et une présence de très jeunes enfants. Les Indiens résident essentiellement à Evre, dans le Quartier Nord et de façon moins importante autour du Cinquantenaire et de l'avenue Louise. Il s'agirait principalement de travailleurs hautement qualifiés, en particulier dans les secteurs IT, installés temporairement en Région bruxelloise.

Présente depuis les années 1950 et assez stable sur la dernière décennie, la **communauté japonaise** se compose majoritairement d'adultes de plus de 30 ans et tend à se féminiser davantage (dans les classes actives). Elle compte aussi de nombreux enfants et jeunes adolescents. La répartition des Japonais est très inégale : ils habitent presque exclusivement quelques quartiers résidentiels aisés du sud-est de Bruxelles. Il s'agirait principalement de fonctionnaires du gouvernement, de journalistes et d'employés d'entreprise et de leurs familles. Il y aurait très peu d'expatriés permanents.

La **communauté chinoise** est présente depuis les années 1950-1960 à Bruxelles. Plusieurs vagues de migrations ont diversifié le profil des Chinois à Bruxelles, majoritairement soit des entrepreneurs soit des étudiants. Les Chinois sont majoritairement des adultes et les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Cette population est caractérisée par un vieillissement relatif en comparaison avec les populations indiennes et japonaises et une présence assez faible d'enfants et d'adolescents. Leur répartition est plus diffuse que celle des Indiens et des Japonais avec toutefois une plus forte présence en centre-ville, à proximité des différents pôles de l'enseignement supérieur et de l'ambassade chinoise.

En définitive, les présences indienne, chinoise et japonaise illustrent la variété de la répartition des nationalités au sein de la Région bruxelloise. Loin de former un groupe homogène, les Chinois, Indiens et Japonais se caractérisent par des structures de population et des répartitions géographiques différentes les unes des autres. Ces différences sont le résultat d'histoires distinctes mais aussi de tendances migratoires actuelles différentes.

Bibliographie

- APPARICIO, P., 2000. *Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique*. In : *Cybergeo : European Journal of Geography, Espace, Société, Territoire*, doc. 134. (Consulté le 2 août 2017)
- CONTE-HELM, M., 1996. *The Japanese and Europe. Economic and cultural encounters*. Londres et New York, Bloomsbury Academic.
- FESTY P., 2011, Stock, In : *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, F. Meslé et al. ed(s), Armand Colin, Paris, pp. 453-454.
- IBSA. HERMIA, J.-P., 2016. *Baromètre démographique 2016 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n° 16.
- IBSA & OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES, 2016. *Zoom sur Evere*.
- KOFMAN, E. et RAGHURAM, P., 2005. *Gender and skilled migrants : into and beyond the work place*. In : *Geoforum*, n°36, pp. 149-154.
- KOU, A. et BAILEY, A., 2014. « *Movement is a constant feature in my life* »: *Contextualising migration processes of highly skilled Indians*. In : *Geoforum*, vol. 52, pp. 113-222.
- MARTINIELLO, M. et REA, A., 2012. *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- NICHOLLS, A., 2015. *Les pratiques économiques des entrepreneurs issus de l'immigration chinoise. Le cas de Paris, Bruxelles et Montréal*. In : *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n°1, pp. 149-173.
- PANG, C. L. et PFEFFER, W., 2006. *Nieuwe transnationale migraties in België : Chinezen en Iraniërs*. In : *FOBLETS, M.-C., VRIELINK, J. et BILLIET, J., Multiculturalisme ontleed. Een staalkaart van onderzoek aan de K. U. Leuven*, Louvain, Presses Universitaires de Louvain, pp. 153-188.
- PANG, C. L., 1995. *Controlled internationalization: The case of kikokushijo from Belgium*. In : *International Journal of Educational Research*, vol. 23, n°1, pp. 45-56.
- VANDECANDELAERE H., 2013. *Bruxelles. Un voyage à travers le monde*. Bruxelles : ASP, Bruxelles.
- YEOH, B. S. A. et HUANG, S., 2011. *Introduction: Fluidity and Friction in Talent Migration*. In : *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 37, n°5, pp. 681-690.

NOTES

- [1] Focus réalisé à la suite d'un stage effectué à l'IBSA.
- [2] Dans ce Focus, « Région de Bruxelles-Capitale », « Région bruxelloise », « la Région » et « Bruxelles » sont utilisés de manière équivalente.
- [3] Dans l'ensemble du Focus, les données

sont exprimées pour le 1^{er} janvier de l'année mentionnée.

- [4] La notion de « communauté » utilisée dans ce texte renvoie seulement à un groupe d'individus partageant une ou plusieurs caractéristiques démographiques identiques. Ici, il s'agit de leur nationalité.

- [5] Sources : SPF ETCS, Régions et Communauté germanophone.

- [6] Source : Ministère de la Région Bruxelles-Capitale, Direction de la politique et de l'emploi.



Glossaire et abréviations

Indice de ségrégation : cet indice mesure la ségrégation d'un groupe dans l'espace. Il est compris entre 0 (distribution du groupe parfaitement égale dans les unités spatiales) et 1 (distribution parfaitement inégale). Calculer un indice de ségrégation revient à calculer la proportion d'un groupe qu'il faudrait déménager pour obtenir une distribution spatiale identique à celle du reste de la population [Apparicio, 2000].

IT : abréviation renvoyant au secteur des technologies de l'information et de la communication.

Rapport de masculinité (RM) : nombre moyen d'hommes par femme ; il se calcule en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes au sein d'une population. La valeur 1 correspond à une parfaite égalité entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes dans le groupe étudié. Quand le RM est inférieur à 1, les femmes sont majoritaires ; quand il est supérieur à 1, les hommes sont majoritaires.

RBC : Région de Bruxelles-Capitale, aussi dénommée « Région bruxelloise » ou « la Région » dans ce Focus.

Stock : personnes résidant sur un territoire donné à une certaine date [Festy, 2011].

F21 FOCUS

Inscrivez-vous à la newsletter sur
www.ibsa.brussels

